



MAIRIE de VERFEUIL

30630 VERFEUIL

Tél. 04 66 72 90 14

Fax 04 66 72 97 69

Mail : mairie.verfeuil1064@orange.fr

COMPTE-RENDU REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

MARDI 09 AVRIL 2019

Convocations le 02 avril 2019

Affichage le 02 avril 2019

Présents : J. CHAMPETIER, B. PANTEL, N. AJASSE, G. WILLAIN, E. CHAROUSSET, H. FALGARI, D. FRACH, J. FRACH, G. PASCAL, P. ROUSSOTTE.

Absents : S. FOURNIS, I. PERETTI.

Lecture du compte-rendu de la séance du 19 mars 2019 et adoption à l'unanimité des membres présents et représentés.

1. Comptes de Gestion 2018 Commune, Eau, Assainissement, Atelier Relais

Après s'être fait présenté les Budgets Primitifs de l'exercice 2018 et les décisions modificatives qui s'y rattachent, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titre de recettes, les bordereaux de mandats, les Comptes de Gestion dressés par le receveur accompagnés des états de développement des comptes de tiers ainsi que de l'état de l'actif, du passif, l'état des restes à recouvrer et l'état des restes à payer, après s'être assuré que le receveur a repris dans ses écritures le montant des soldes figurant au bilan de l'exercice 2017 et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations qui lui a été prescrit de faire, le Conseil Municipal statue :

- Sur l'ensemble des opérations du 01 janvier 2018 au 31 décembre 2018, y compris celles relatives à la journée complémentaire
- Sur l'exécution des budgets de l'exercice 2018 en ce qui concerne les différentes sections budgétaires annexes
- Sur la comptabilité des valeurs inactives

Le Conseil Municipal, à l'unanimité DECLARE que les Comptes de Gestion dressés pour l'exercice 2018 par le receveur visés et certifiés conformes par l'ordonnateur n'appellent ni observation ni réserve de sa part. Ceci est valable pour le Budget Principal et les Budgets annexes, à savoir : Eau, Assainissement et Atelier Relais.

Pour les Comptes de Gestion des budgets de la Commune, de l'eau, de l'assainissement et de l'atelier relais, unanimité des membres présents.

Madame le Maire sort de la salle du Conseil Municipal.

2. Compte Administratif Commune 2018

Report déficit Investissement :	42 640.23€
Dépenses Investissement :	284 141.52€
Recettes Investissement :	429 133.15€
Résultat de clôture :	102 351.40€
Report excédent de Fonctionnement 2017 :	90 718.00€
Dépenses de Fonctionnement :	468 249.52€
Recettes de Fonctionnement :	570 651.63€
Résultat de clôture :	193 120. 11€
Résultat global Année 2018 :	295 471.51€

3. Compte Administratif Eau 2018

Report Investissement :	77 389.56€
Dépenses Investissement :	225 846.50€
Recettes Investissement :	160 214.70€
Résultat de clôture :	11 757.76€
Report excédent de Fonctionnement 2017 :	37 867.33€
Dépenses de Fonctionnement :	257 781.57€
Recettes de Fonctionnement :	296 280.63€
Résultat de clôture :	76 366.39€
Résultat global Année 2018 :	88 124.15€

4. Compte Administratif Assainissement 2018

Report déficit Investissement :	21557.70€
Dépenses Investissement :	20 395.09€
Recettes Investissement :	24 341.63€
Résultat de clôture :	17611.16€
Report excédent de Fonctionnement 2017 :	0€
Dépenses de Fonctionnement :	27 375.30€
Recettes de Fonctionnement :	46 827.58€
Résultat de clôture :	19 452.28€
Résultat global Année 2018 :	1 841.12€

5. Compte Administratif Atelier Relais 2018

Report excédent de Fonctionnement 2017 :	7 262.82€
Dépenses de Fonctionnement :	2 869.02€
Recettes de Fonctionnement :	0€
Résultat de clôture :	4 393.80€
Résultat global Année 2018 :	4 393.80€

Madame le Maire entre dans la salle du Conseil Municipal.

6. Vote des 3 taxes

Madame le Maire présente au Conseil Municipal l'Etat 1259 relatif au taux de fiscalité directe locale préparé par la Commission des Finances.

Taxe d'Habitation :	10.06%
Taxe Foncière Bâti :	7.12%
Taxe Foncière Non Bâti :	44.50%

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, APPROUVE à l'unanimité des membres présents et représentés, les taux des 3 taxes locales.

7. Affectation de Résultat – Exercice 2018

Budget Général

Excédent de Fonctionnement (R002) : 193 120.11€

Budget Eau

Excédent de Fonctionnement (R002) : 76 366.39€

Budget Assainissement

Total affecté au 1068 : 17 611.16€

Excédent de Fonctionnement (R002) : 1 841.12€

Budget Atelier Relais

Excédent de Fonctionnement (R002) : 4 393.80€

8. Budget Primitif Commune 2019

Madame le Maire présente au Conseil Municipal le budget Primitif 2019 de la Commune préparé par la Commission des Finances.

Les Dépenses et les Recettes de Fonctionnement s'équilibrent à 719 051.11€.

Les Dépenses et les Recettes d'Investissement s'équilibrent à 256 811.40€.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, APPROUVE, à la majorité des membres représentés.

9. Budget Primitif Eau 2019

Madame le Maire présente au Conseil Municipal le budget Primitif 2019 du service des Eaux préparé par la Commission des Finances.

Les Dépenses et les Recettes de Fonctionnement s'équilibrent à 172 866.39€.

Les Dépenses et les Recettes d'Investissement s'équilibrent à 28 945.85€.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, APPROUVE, l'unanimité des membres représentés.

10. Budget Primitif Assainissement 2019

Madame le Maire présente au Conseil Municipal le budget Primitif 2019 du service de l'Assainissement préparé par la Commission des Finances.

Les Dépenses et les Recettes de Fonctionnement s'équilibrent à 35 769.12€.

Les Dépenses et les Recettes d'Investissement s'équilibrent à 39 011.16€

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, APPROUVE, à la majorité des membres représentés.

11. Budget Primitif Atelier Relais 2019

Madame le Maire présente au Conseil Municipal le budget Primitif 2019 du Service de l'Atelier Relais préparé par la Commission des Finances.

Les Dépenses et les Recettes de Fonctionnement s'équilibrent à 4 393.80€.

Les Dépenses et les Recettes d'Investissement s'équilibrent à 0€.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, APPROUVE, à la majorité des membres représentés.

12. Reversement du Budget de l'Eau vers le Budget de la Commune 2019

Madame le Maire rappelle que depuis quelques années le Budget Principal verse des subventions d'équilibre au Budget de l'Eau. Le Compte Administratif 2018 du Budget de l'Eau laisse apparaître un bilan positif et il serait souhaitable de reverser dans l'année 2019 une partie de ces subventions.

Le Conseil Municipal, après avoir entendu l'exposé de Madame le Maire, DECIDE, à l'unanimité des membres présents et représentés, de verser du Budget de l'Eau vers celui de la Commune un montant de 15 500.00€.

13. Dérogation pour les archives

Madame le Maire rappelle au Conseil Municipal qu'un contrôle des archives a eu lieu le 26 octobre 2018 ; compte tenu des bonnes conditions de conservation en Mairie, il nous a été proposé de garder les archives de plus de 50 ans en Commune, au lieu de les transférer aux Archives Départementales. Pour déroger à la Loi et ainsi conserver les archives en Mairie, il est nécessaire que le Conseil Municipal délibère.

Après avoir entendu l'exposé de Madame le Maire et vu la proposition des Archives Départementales, le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents et représentés, EST D'ACCORD pour garder les archives de plus de 50 ans en Mairie.

14. Encaissement ou non des recettes de ventes de bois par l'ONF en lieu et place de la Commune

Madame le Maire informe le Conseil Municipal de la réception d'un courrier de Communes Forestières demandant de refuser l'encaissement des recettes de ventes de bois par l'ONF en lieu et place des Communes. Le Conseil décide de ne pas donner suite à cette demande.

15. Délibération SIIG – Adhésion de la Commune d'ARPAILLARGUES ET AUREILHAC

La Commune d'ARPAILLARGUES ET AUREILHAC sollicite son adhésion au Syndicat Intercommunal d'Information Géographique (SIIG) et a pris une délibération en ce sens le 1 février 2019. Comité Syndical du SIIG, en sa séance du 20 mars 2019, s'est prononcé favorablement à cette adhésion.

Après délibération, le Conseil Municipal DECIDE à l'unanimité des membres présents et représentés :

- D'ACCEPTER : l'adhésion de la Commune d'ARPAILLARGUES ET AUREILHAC au SIIG.
- DE MODIFIER : l'article 1 (Constitution) et l'article 5 (Comité Syndical : Représentation) des statuts du SIIG.

16. Questions diverses

- ***Travaux de la boulangerie***

Après étude des divers devis, le Conseil Municipal décide de retenir l'entreprise PANTEL Sylvain pour réaliser les travaux.

- ***Cimetière***

Le CEREG a constaté le 28 mars 2019 des fissures sur les murs du nouveau cimetière. Un point sera réalisé après les chaleurs de l'été.

- ***Contrat de maintenance de la boulangerie***

Le Contrat de maintenance du matériel de la boulangerie a été signé.

- **Cotisation SDIS**

Le Préfet du Gard a répondu au courrier envoyé par la Commune concernant la cotisation pour le SDIS : s'agissant d'une dépense obligatoire, la Commune doit régler le montant prévu.

- **Réunion SCOT et service Urbanisme de la Communauté d'Agglomération du Gard Rhodanien**

Une réunion pour présenter le zonage sur la Commune aura lieu le mardi 30 avril 2019 à 18h.

- **Horaires d'été pour les employés des Services Techniques**

La demande de changement d'horaires a été transmise au Comité Technique du Centre de Gestion du Gard.

- **Bilan forêt 2018 de l'ONF**

Madame le Maire fait la lecture du bilan 2018 de l'ONF.

- **Demande de débroussaillage -Montée d'Orengue**

Un administré a signalé à la Commune la nécessité de faire débroussailler le chemin sis Montée d'Orengue. Le Conseil Municipal a pris en compte cette sollicitation et va faire le nécessaire en ce sens.

- **Demande de Monsieur le Député CELLIER – Nouvel IRM à Bagnols-sur-Cèze**

Suite à la sollicitation de Monsieur le Député CELLIER, Madame le Maire a co-signé un courrier avec d'autres Maires de la Communauté d'Agglomération du Gard Rhodanien, afin de le soutenir dans ses démarches pour l'obtention d'un nouvel appareil IRM à Bagnols-sur-Cèze.

- **Bilan d'activités 2018 du SDIS**

Madame le Maire fait la lecture du bilan 2018 du SDIS.

- **Demande de subvention – Amicale des Pompiers de Méjannes-le-Clap**

Madame le Maire informe le Conseil Municipal de la demande de subvention émanant de l'Amicale des pompiers de Méjannes-le-Clap. Le Conseil Municipal décide d'attendre avant de prendre une décision.

- **Tournage du film «Polly »**

Madame le Maire informe le Conseil Municipal que l'équipe du film « Polly » viendra tourner à Montèze à la fin du mois de mai 2019.

- **Elections Européennes du 26 mai 2019**

Les élections européennes auront lieu le dimanche 26 mai 2019 de 8h à 18h. L'équipe municipale établit le planning des permanences des élus :

De 8h à 11h : J. CHAMPETIER, J. FRACH, C. SERRE ou G. WILLAIN

De 11h à 15h : N. AJASSE, H. FALGARI, B. PANTEL

De 15h à 18h : J. CHAMPETIER, D. FRACH, G. PASCAL

Dépouillement : E. CHAROUSSET, G. WILLAIN, B. PANTEL

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20h30.

COMPTE-RENDU REUNION CONSEIL MUNICIPAL DU 09 AVRIL 2019	
Nicole AJASSE	
Joëlle CHAMPETIER	
Éric CHAROUSSET	
Hugues FALGARI	
Sylviane FOURNIS	ABSENTE
Denis FRACH	
Jany FRACH	
Bernard PANTEL	
Guy PASCAL	
Isabelle PERETTI	ABSENTE
Pierre ROUSSOTTE	
Christophe SERRE	
Georgy WILLAIN	

